Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Vaison-la-Romaine : Herbissima a été rachetée par Elixens



Elixens dont le siège social se situe à Eurre dans la Drôme a racheté en ce début d'année la société Herbissima située à Vaison-la-Romaine. Ceci s'inscrit dans une logique de complémentarité de gamme. Le marché des plantes sèches était très peut-être travaillé jusqu'alors par Elixens.

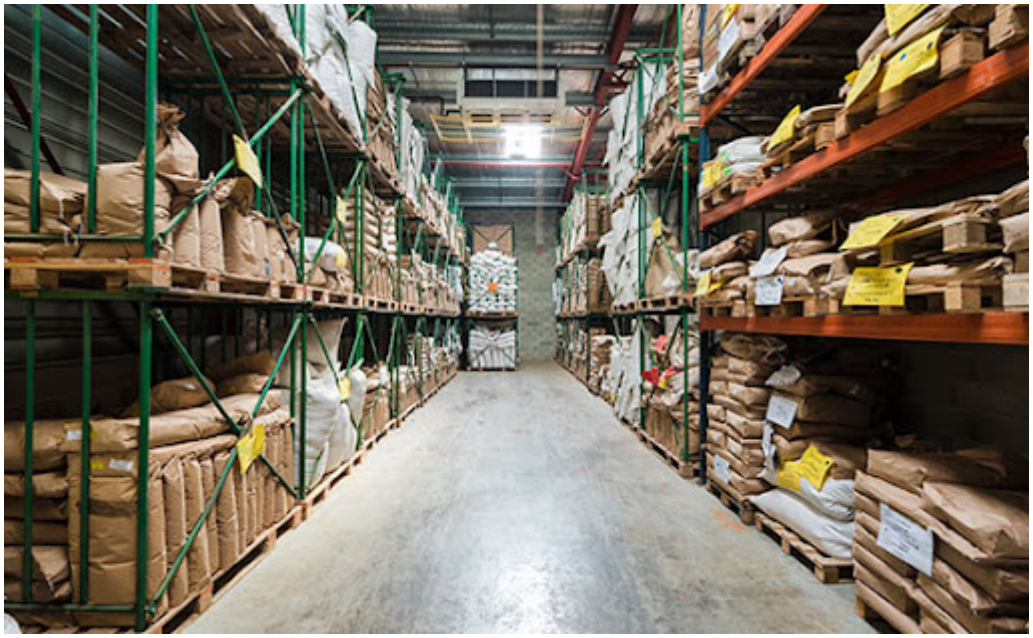
Elixens France est, depuis plusieurs années, un des principaux producteurs d'huiles essentielles, hydrolats, eaux florales, plantes sèches et autres extraits. L'entreprise de 25 salariés maîtrise l'ensemble des étapes de la chaîne de production, depuis la culture des plantes jusqu'à la livraison de ses produits. Elixens France (20M€ de chiffre d'affaires en 2024) a fait le choix de s'appuyer en priorité sur des filières tracées, dans le respect de l'homme et de la nature notamment grâce à un partenariat solide avec sa filière exclusive d'agriculteurs en Dauphiné-Provence labellisée Bio Partenaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Les herbes aromatiques

Herbissima est un transformateur d'herbes aromatiques et de thé situé à Vaison-la-Romaine dans le Vaucluse. Son volume de production est actuellement de l'ordre de 1 000 tonnes par an, dont 80% en certification Bio et environ 15% labellisé commerce équitable. L'entreprise maîtrise l'ensemble des processus de transformation : traitement thermique, coupe, granulation, mélanges. Herbissima expédie des produits finis en vrac mais elle peut également livrer des produits en sachets et en boîtes de thé ou d'infusions, en sous-traitant le processus de conditionnement. L'entreprise emploie plus de 20 personnes, pour la plupart très expérimentées.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Le site de Vaison. DR

Finalisation de l’acquisition

Après plusieurs mois de négociations exclusives, Yxens, maison mère d’Elixens, a annoncé la finalisation de l’acquisition de la société Herbissima en janvier. Cette acquisition s’inscrit dans une logique de complémentarité de la gamme. Grâce à cette acquisition, l’entreprise pourra offrir à ses clients une gamme étendue de plantes sèches naturelles, certifiés et tracés. Ce rapprochement permettra de renforcer l’engagement commun dans le bio et de développer une offre encore plus diversifiée. Ceci va porter le nombre de salariés de 25 à 48. L’ensemble des équipes reste dans la même configuration qu’auparavant. Seul un nouveau directeur a été nommé sur le site de raison.

Des perspectives d’avenir

Ce rapprochement complémentaire des deux entreprises va permettre d’offrir à la clientèle une gamme de produits toujours plus innovante et durable. Les sites de production d’Eurre et de Vaison-la-Romaine (1ha de bâtiment pour 23 salariés) continueront à fonctionner de la même façon qu’auparavant. Les partenariats à long terme avec les fournisseurs seront étendus, notamment dans une perspective de création de nouvelles filières locales.

Olivier Muselet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

L’histoire d’ Herbissima

Herbissima a été créée en 1988 par Jean-Paul Gravier à Vaison-la-Romaine. Cette société intervient sur le marché des infusions, avec pas moins de 150 plantes proposées. Elle travaille à façon pour de nombreux clients.

Amoureux des plantes, Jean-Paul Gravier commercialisait la lavande et le tilleul dans un premier temps, avant de développer son activité dans de nombreuses herbes aromatiques. L’entreprise située le long de l’Ouvèze disparaît avec le drame des inondations de septembre 1992. Elle est relocalisée par la municipalité dans la zone d’activités réhaussée des Ecluses au début des années 2000. L’entreprise a poursuivi son développement depuis. Elle est vendue en 2017 à la holding de Stéphane Noir.

Création de la dosette

Le marché des infusions dans les années 80 était encore limité, avec peu de produits. Le tilleul, la verveine ou encore la menthe étaient les principales. L’apparition de la dosette a accéléré le marché, avec un process agroalimentaire qui s’est mis en place. Il fallait alors couper la plante et la mettre dans des sachets. Jean-Paul Gravier s’équipe alors de machines adaptées. Les grands distributeurs s’intéressent à ce marché et sollicitent Herbissima pour leurs marques de distributeurs. L’entreprise s’est alors développée. La force de l’entreprise a été de développer des poudres de plantes compactées en granulés. Jean-Paul gravier a ainsi mis au point deux lignes de fabrication granuleuses qui aident grandement dans le process en réalisant un dosage précis des plantes et herbes composant la dosette qui ne pèse que 1,5 gramme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

